

TURQUIE –25 avril 2019

Orhan Öngöz

*Le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Trabzon condamné à **6** ans et **3** mois de prison pour « appartenance à une organisation terroriste armée »,*



Orhan Öngöz, désormais ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Trabzon, arrêté le 27 septembre 2016, a comparu devant la deuxième chambre pénale du tribunal de Trabzon. Selon l'accusation les perquisitions menées à son cabinet auraient démontré qu'il était un membre du mouvement Gülen, accusé d'avoir orchestré le coup d'État manqué de juillet 2016, sans que cette affirmation était été à ce jour corroborée par une preuve tangible parce qu'il aurait utilisé le programme crypté "ByLock" sous le pseudonyme de "Reisbey61" avec le mot de passe

"T1461t1461". Il aurait également effectué plusieurs dépôts auprès de la banque Asya ce qui correspondrait aux appels lancés sur la chaîne de télévision de l'organisation, Samanyolu. Il lui était également reproché d'avoir été élu bâtonnier du barreau de Trabzon en 2012, parce qu'il aurait bénéficié du soutien des membres de « l'organisation ». En outre, un témoin anonyme MB, a déposé contre l'ancien président du barreau.

Orhan Öngöz était surtout accusé par le témoignage de l'ancien bâtonnier du barreau de Gümüşhane, pour les années 2011- 2013, Ismail Taştan, qui au titre de ses actes de « repentance effective » pour obtenir une diminution de peine avait affirmé qu'il aurait assisté aux réunions de l'organisation entre 2011 et 2013. Ismail Taştan , entendu par vidéoconférence par la deuxième chambre pénale du tribunal de Trabzon le 15 janvier 2019 et avait soutenu qu'il avait assisté à quelques réunions des présidents des barreaux avec Orhan Öngöz, et qu'ils se seraient rencontrés à des réunions de la Law and Life Association à Ankara. Orhan Öngöz a toujours protesté de son innocence et contestée formellement les déclarations contradictoires de son accusateur. Il a rappelé qu'il avait été élu à la présidence du barreau après le mandat de Taştan, en 2014, et qu'il n'avait exercé aucune responsabilité au sein du barreau avant d'être élu bâtonnier, qu'il n'avait jamais rencontré Taştan auparavant, qu'il ne connaissait pas les noms des personnes qu'il a donnés et ne s'était jamais pu se rendre à la Law and Life Association dont il n'était pas membre

Orhan Öngöz a également déclaré qu'il disposait d'un compte ouvert auprès de Bank Asya depuis 2004 et qu'il avait déposé plus de 100 000 livres turques avant 2013. Il a demandé l'audition de l'ancien directeur de succursale de Bank Asya de Trabzon ainsi que les autres participants allégués aux réunions à Ankara.

Malgré cela, le 25 avril 2019, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Trabzon a néanmoins été reconnu coupable d'« appartenance à une organisation terroriste armée » et a été condamné par la deuxième chambre pénale du tribunal de Trabzon à six ans et trois mois d'emprisonnement.

Le 4 décembre 2018, le bâtonnier de Gümüşhane avait quant à lui bénéficié des dispositions sur la « repentance effective » et n'avait été condamné qu'à 1 an et 10 mois et 15 jours de prison. (Voir p. 95).

